

## Crime et précarité économique et sociale

Dans l'histoire de la criminalité, deux périodes se distinguent nettement dans le second après guerre. La première, qui s'étend de 1950 à 1975-80, est marquée par une croissance forte des atteintes aux biens. La seconde, qui va de 1980 à 2005, est marquée par une croissance des violences. Les ressorts de la délinquance et du crime au cours de ces deux périodes diffèrent donc fortement.

### ***Les causes de la délinquance et ses acteurs.***

L'augmentation des opportunités criminelles, dont témoigne l'accroissement des prix à la consommation, a un effet marqué sur la délinquance et la criminalité pendant la période 1950-75 où elle influe sur les vols, plus que sur les violences. Si les vols avec violence et les coups et blessures présentent plus d'autonomie par rapport à la conjoncture économique que les prédations, ils augmentent aussi avec l'inflation. Au cours des Trente glorieuses (de 1945 à 1975), c'est l'effet d'opportunité criminelle qui domine.

Depuis 1975 les taux des infractions - à la fois violences et vols - évoluent en phase avec le taux de chômage des jeunes. Entre 1975 et 1985, les taux d'infractions s'élèvent avec ce taux de chômage ; entre 1985 et 1989 ils diminuent suivant l'amélioration relative de la situation de l'emploi ; enfin, entre 1989 et 1998 la détérioration renouvelée de l'emploi des jeunes correspond à une remontée des atteintes. Pour les jeunes sans diplôme, l'incidence du chômage est plus forte et intervient plus précocement que pour les diplômés. **C'est donc la situation des plus démunis de qualification qui est en phase avec l'évolution des vols et des violences.**

Le développement du chômage des jeunes dépourvus de diplômes est un facteur qui a favorisé à la fois la délinquance d'appropriation et les violences. Ce phénomène a été masqué partiellement dans les périodes où la rétention dans l'appareil scolaire a limité la disponibilité pour la délinquance des jeunes les moins diplômés.

Contrairement à certaines déclarations de responsables politiques, la délinquance violente n'a pas diminué au cours des dernières années, précisément parce que les facteurs qui la stimulent, notamment le déficit d'emplois accessibles aux jeunes les moins diplômés, n'ont guère évolué.

Du fait qu'ils subissent davantage ce chômage, qu'ils ont une moindre réussite scolaire et que le processus de ségrégation spatiale qui s'est développé dans les années 1980 à 1999 a conduit à une concentration des familles pauvres dans les « cités », les jeunes issus de l'immigration africaine ont pris une part importante dans la délinquance au cours des deux dernières décennies. **L'« ethnic divide » (division selon l'ethnicité) reflète au fond une rupture sociale qui s'inscrit de manière privilégiée dans l'espace.** Mais à taille de fratries, de niveau d'éducation des parents et de résultats scolaires en primaire égaux, l'implication des jeunes issus de l'immigration dans la délinquance, n'est pas plus significative.

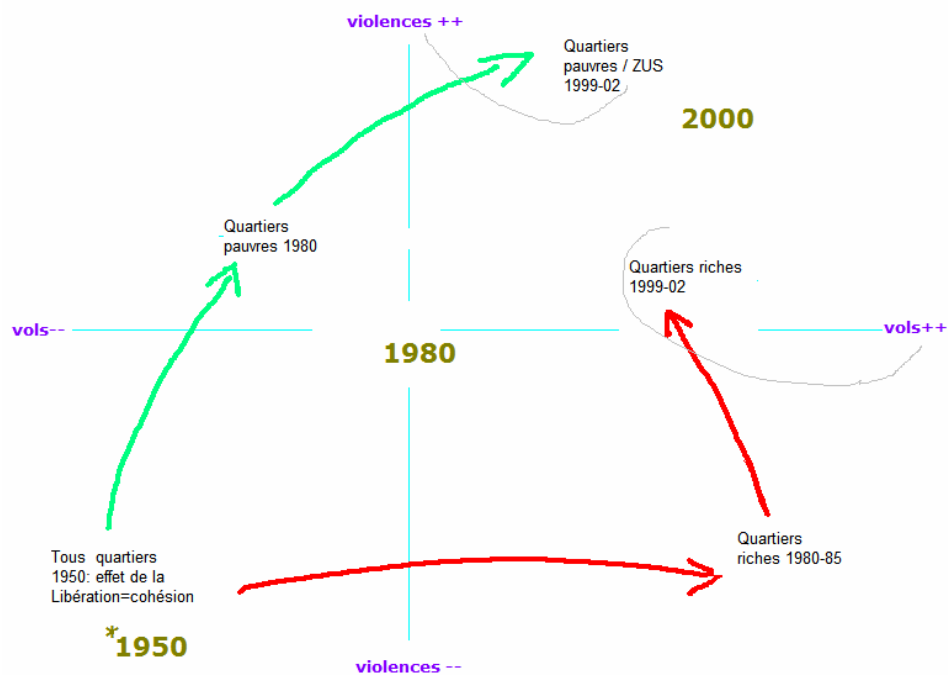
### ***La probabilité d'être victime d'une violence est plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches***

La probabilité d'être victime d'une violence est 2 à 3 fois plus élevée à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle lorsqu'on habite une commune pauvre que lorsqu'on habite une commune riche. Ces probabilités étaient sensiblement égales en 1978 et il est peu probable que les différences récentes de propension à la plainte rendent compte de cet écart.

**L'augmentation des violences enregistrées par la police entre 1978 et 2002 résulte d'une augmentation des déclarations des habitants des villes pauvres et non de l'ensemble des villes.** Au cours des années 1990, la propension à la plainte pour des violences physiques (pas nécessairement qualifiables de délits) a augmenté de 13 points de pourcentage parmi les ouvriers, pendant qu'elle baissait de 20 points parmi les cadres. En moyenne, le taux de plainte pour ces atteintes ne connaît pas d'évolution tendancielle affirmée sur la période 1994-2001. De ce fait, l'évolution des plaintes ne peut expliquer l'accroissement des « coups et blessures » enregistrés par la police au cours de cette période qui est de l'ordre de 50%.

De la fin des années 1970 au seuil des années 1980, la délinquance des villes, selon qu'elles sont riches ou pauvres, diffère non seulement en niveau mais aussi par sa composition. Les prédatons - vols et cambriolages - n'ont pas une incidence apparente plus élevée dans les communes pauvres que dans les communes riches (situation mesurée ici en termes fiscaux par les taxes communales par habitant). En revanche la fréquence des violences est presque toujours plus élevée dans les communes pauvres.

*Divergences des dynamiques des violences et des prédatons selon le degré de richesse des communes des trois départements d'Île de France*



**Contact :**  
Hugues Lagrange  
CNRS - Observatoire sociologique du Changement  
Mél : [hugues.lagrange@sciences-po.fr](mailto:hugues.lagrange@sciences-po.fr)